

Qui sommes-nous : Lignes directrices et mode de fonctionnement¹

Vision

La promotion de la santé et la prévention ont un ancrage important et ferme dans le domaine de la formation. L'environnement scolaire est conçu afin que l'ensemble des parties prenantes de l'école (élèves, corps enseignant et personnel administratif) étudient et travaillent dans un contexte sain et promouvant la santé. Le développement des enseignements et des écoles, de même que l'organisation et la direction scolaire soutiennent la promotion de la santé et apportent ainsi une contribution à l'amélioration de la qualité de l'école – prestations, processus et bien-être.

L'accroissement des compétences en matières de santé de l'ensemble des participant-e-s figure au centre du travail de formation. La compétence en matière de santé est la capacité de concrétiser le savoir relatif au maintien et à la récupération du bien-être physique, psychique et social en actions et décisions personnelles et collectives, de manière à promouvoir sa santé et celle des autres, ainsi que l'environnement et les conditions de vie.

Présentation

éducation + santé Réseau Suisse rassemble des organisations qui s'investissent et fournissent des prestations pour la promotion de la santé et la prévention dans les écoles en Suisse, depuis l'école enfantine jusqu'aux écoles du secondaire II.

Les membres s'appuient dans leurs activités sur les principes de la charte d'Ottawa : participation, acquisition d'aptitudes individuelles, orientation sur les ressources, durabilité, égalité des chances du point de vue du genre et de l'appartenance sociale, ethnique et religieuse.

éducation + santé Réseau Suisse est une plate-forme pour les organisations et institutions qui

- souhaitent se mettre en réseau avec d'autres organisations ayant les mêmes buts.
- favorisent le transfert de connaissances et souhaitent apprendre des autres expériences.
- s'intéressent à la coordination et la convergence des offres.

¹ Approuvé par le Comité de pilotage le 3.3.2009 – ce document sera mis à jour périodiquement.

- s'engagent ensemble pour le développement de la promotion de la santé à l'école.
- s'impliquent pour le développement de la qualité de leur propre offre et de celle du réseau dans son ensemble

Activités

éducation + santé Réseau Suisse appuie l'encouragement et l'ancrage de la promotion de la santé et de la prévention dans l'école, conçue comme lieu de vie (« setting scolaire »), par :

La sensibilisation et l'information

Diffusion des connaissances de base concernant la promotion de la santé dans les écoles, sur le site www.educationetsante.ch, dans la brochure Info Réseau et par des manifestations.

Le soutien de la coopération

Soutien de la mise en réseau, des échanges et de la communication entre les membres du réseau. Elaboration commune de positions et de projets.

Assurance qualité et coordination des offres pour les écoles

Gestion d'une banque de données de projets pour les écoles, coordination des activités et des mesures de mise en œuvre. Examen des différentes offres de promotion de la santé et de prévention à l'aide des critères de qualité développés par le réseau suisse éducation + santé.

Recherche

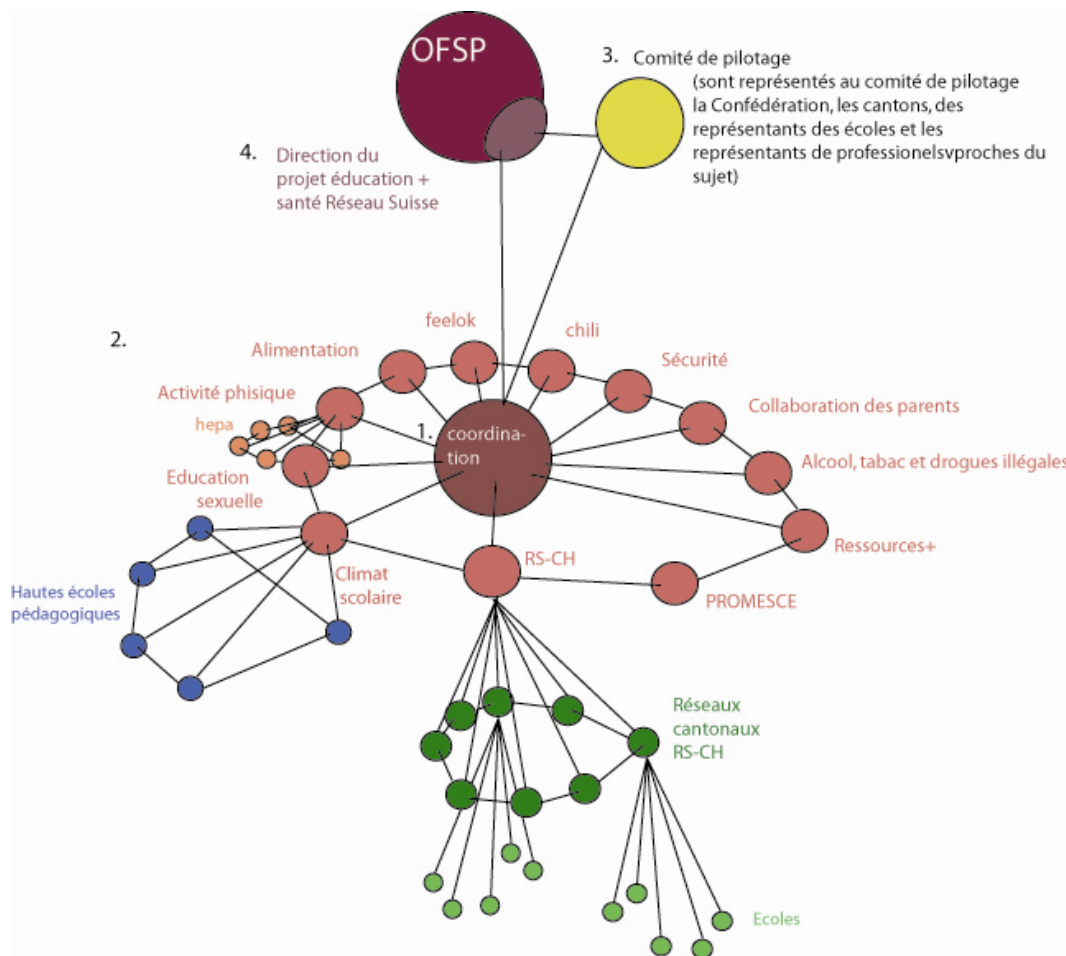
Stimulation de projets de recherche, éventuel soutien de publications scientifiques.

Organisme responsable

éducation + santé Réseau Suisse est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, domaine „Santé publique”.

Structure de l'organisation

éducation + santé Réseau Suisse se compose du comité de pilotage, de la direction du programme, du poste de coordination et des membres.



Le comité de pilotage

Devoirs :

Le comité de pilotage est mandaté par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il définit les orientations du réseau sur le plan du contenu et des finances. Il est composé d'acteurs des domaines de la formation et de la santé (comme par exemple les associations de directions d'écoles, du corps enseignant, des médecins scolaires, de la COHEP - Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques, de la CDIP - Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et de la CDS - Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé), ainsi que de la recherche, de la politique et de l'Office fédéral de la santé publique.

Le comité de pilotage

- Fixe l'orientation stratégique de é+s.
- Approuve, sur proposition de la coordination, les lignes directrices du réseau.
- Décide de la prise en compte de nouveaux membres dans le réseau.
- Approuve les objectifs annuels, sur la base de la proposition de la coordination.

- Décide l'intégration de nouveaux membres dans le réseau et leur attribue un certificat d'appartenance.
- Approuve les critères de qualité pour la prise en compte des offres de promotion de la santé /prévention dans la base de données de e+s.
- Décide, sur proposition de la coordination, du traitement de thèmes spécifiques par le réseau.
- Approuve le règlement pour la répartition des ressources financières pour les projets.
- Prend position sur la distribution des ressources financières du futur fond d'impulsion pour des projets.

Mode de fonctionnement :

- Se rencontre lors de deux à trois séances annuelles
- Prend les décisions à la majorité des personnes présentes

La direction du programme

La direction du programme *éducation + santé Réseau Suisse (e+s)* est responsable de l'organisation et la coordination des demandes de santé spécifiques à l'école pour l'OFSP.

Elle

- Est compétente pour la formation de l'opinion concernant la promotion de la santé et la prévention dans le domaine de l'école pour l'OFSP (setting école).
- Coordonne les demandes de l'OFSP pour les demandes concernant le « setting école ».
- Systématise les offres de l'OFSP concernant l'école, afin d'optimiser leur apport pour les écoles et pour l'OFSP.
- Assure le secrétariat du comité de pilotage.
- Gère les contrats avec les institutions auxquelles l'OFSP a attribué des financements.
- Représente l'OFSP et le programme é+s dans les instances nationales et les cercles ad hoc dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention concernant l'école (setting école).
- Représente les intérêts du réseau dans les organisations nationales et les milieux politiques.
- Décide, sous réserve de l'accord des organes compétents de l'OFSP en matière de finances, de l'attribution des finances.
- Est responsable d'assurer les moyens financiers issus de la Confédération pour le programme é+s.
- Prépare un règlement pour le soutien financier de projets et met sur pied un fond d'impulsion.
- Détermine le poste de coordination.
- Prend part aux 3-4 rencontres annuelles d'échanges et aux réunions des groupes de travail.
- Est compétente pour le contrôle et le suivi des activités et des contrats dans le programme.

La coordination

Le poste de coordination est attribué par la direction du programme à l'un des membres du réseau.

La coordination est l'interlocutrice pour les écoles, les cantons et les centres spécialisés concernant les informations et programmes/projets liés à la promotion de la santé et la prévention. Elle collabore étroitement avec la direction du programme d'éducation + santé *Réseau Suisse*.

Elle

- Organise 3-4 rencontres d'échanges annuelles.
- Organise, selon les besoins, des groupes de travail au sein d'éducation + santé *Réseau Suisse*
- Présente les objectifs annuels au comité de pilotage pour approbation.
- Propose au comité de pilotage des demandes pour le traitement de nouveaux thèmes /offres.
- Répond régulièrement aux besoins d'explications des écoles.
- Rassemble les offres de promotion de la santé et de prévention dans le cadre des écoles et gère la banque de données de projets.
- Tient à jour un agenda avec les principales manifestations et rencontres dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention dans les écoles.
- Collabore à la publication bisannuelle de la brochure Info Réseau.
- Est compétente pour la communication concernant é+s envers le public et les membres du réseau.
- Coordonne le travail collectif des membres du réseau.
- Trie les demandes de conseils correspondant aux différents thèmes.

Membres

La participation au programme est gratuite.

Les organisations suivantes, indépendantes sur le plan politique et confessionnel, peuvent devenir membres :

- Organisations ou associations à portée nationale ou par région linguistique, comportant au minimum l'une de ses activités principales dans le domaine de la promotion de la santé dans les écoles ou
- Organisations cantonales ou régionales ayant une offre dans la promotion de la santé dans les écoles ou
- Institutions actives dans la recherche ou le développement de la promotion de la santé à l'école.

Admission

L'admission de nouvelles organisations dans *éducation + santé Réseau Suisse* dépend de l'approbation du comité de pilotage.

Devoirs et droits des membres :

Les membres s'engagent à

- S'investir dans le réseau selon leurs forces thématiques et possibilités.
- Prendre part aux rencontres de travail (3 - 4 par an).
- Collaborer à la poursuite du développement de la promotion de la santé dans les écoles.
- Partager leurs connaissances, compétences et expériences avec les autres membres
- S'investir dans les groupes de travail selon leur expertise.
- Utiliser leur propre réseau pour la diffusion des demandes d' *éducation + santé Réseau Suisse*.
- Mettre à jour leur matériel et leurs offres, informations et manifestations sur le site www.bildungundgesundheits.ch et www.educationetsante.ch.
- Apporter leur contribution rédactionnelle à la brochure Info Réseau.

Les membres bénéficient des offres de prestations suivantes

- Enregistrement dans le catalogue des membres d' *éducation + santé Réseau Suisse* (internet et publications écrites).
- Possibilité de mettre le lien de son site internet sur www.bildungundgesundheits.ch.
- Participation aux échanges d'expériences dans les rencontres de travail.
- Mise en réseau au sein d' *éducation + santé Réseau Suisse*.
- Elargissement de ses propres connaissances lors des échanges avec les autres.
- Possibilité de collaborer à des groupes de travail ou d'experts.
- Accès rapide aux informations spécialisées actuelles.
- Présentation de ses activités propres dans la brochure du réseau.
- Possibilité de recevoir des contributions financières pour le développement de projets de promotion de la santé ou de prévention (fond d'impulsion).
- Rédaction possible, en collaboration avec le poste de coordination, de demandes envers le comité de pilotage.

Fonctionnement du réseau

Le réseau est porté par ses membres. Son développement est conduit dans un processus participatif. Le poste de coordination assure la coordination et la circulation de toutes les informations. Les membres mettent à disposition les informations sur leurs activités et publications actuelles, afin que leur accès soit garanti à l'ensemble du réseau.

Démission

Les membres peuvent en tout temps mettre fin à leur participation au réseau, moyennant une démission argumentée par écrit.

La direction du programme *éducation + santé Réseau Suisse* peut de son côté demander au comité de pilotage d'exclure un membre.